Cadre canadien de transition de la main-d'œuvre face à l'IA (FTMIA)

Résumé · v21 · novembre 2026 · Initiative ESGAI · Une proposition de politique au gouvernement du Canada

> **Chiffres de travail.** Tous les chiffres de financement sont des chiffres de travail de l'ESGAI. Ils sont indicatifs et n'ont pas été chiffrés par le directeur parlementaire du budget (DPB).

L'essentiel

L'IA s'installe dans les milieux de travail canadiens plus vite que le filet de sécurité ne peut s'adapter. Environ **13,1 millions d'emplois, soit environ deux sur trois**, se trouvent dans des professions fortement exposées à l'IA. Les données canadiennes sur le marché du travail montrent des tensions sur le plan de l'embauche, de la participation et du chômage chez les jeunes, **mais elles ne peuvent pas encore montrer si l'IA en est la cause.** L'hypothèse de travail du cadre est que le déplacement commence en silence, sous forme de postes jamais pourvus, et que les mises à pied suivent. Le FTMIA permettrait de recueillir environ **250 à 330 milliards de dollars sur dix ans** (scénario de base) grâce à quatre prélèvements auprès des entreprises, et offrirait à chaque travailleur déplacé et vérifié un soutien du revenu, de la requalification, du soutien en santé et de l'aide au démarrage d'entreprise sur environ cinq ans, avec un revenu plancher permanent pour ceux qui ne peuvent retourner au travail. Un Comité indépendant d'évaluation des répercussions de l'IA vérifie qui est admissible.

1. Pourquoi : ce que montrent les données, et ce qu'elles ne montrent pas

13,1 M
d'emplois (~64 % des travailleurs) dans des professions fortement exposées. L'estimation distincte de Statistique Canada est d'environ 60 %.

−68 k
emplois canadiens perdus en septembre 2026, deuxième baisse mensuelle de suite; les jeunes en représentent 48 k (Statistique Canada).

30,6 %
des chômeurs canadiens ont trouvé un emploi en un mois en septembre, contre 36,5 % avant la pandémie.

Le chômage chez les jeunes est de 13,0 %. Les données sont **contrastées** : l'étude de Statistique Canada du 28 octobre 2026 constate que l'embauche a reculé dans tous les groupes de professions, le plus vite dans les moins exposés, et conclut qu'il n'y a pas de preuve générale que l'IA ait causé des baisses importantes de l'embauche; la Banque du Canada (août 2026) constate que l'écart de risque de chômage entre travailleurs exposés et non exposés passe de 1,9 à 2,8 points, en raison d'un retour à l'emploi plus lent, et y voit un signal précoce. Économie TD (janvier 2026) a écrit que les États-Unis offrent un aperçu de l'avenir à mesure que l'adoption s'étend au Canada; le décalage de 12 à 18 mois utilisé par le cadre est sa propre hypothèse. **Ce qui irait à l'encontre de l'hypothèse :** si, sur six mises à jour mensuelles, l'embauche dans les professions exposées se maintient aussi bien que dans les professions peu exposées et que l'écart cesse de se creuser, le cadre considère l'hypothèse comme non étayée et réexamine sa conception.

2. Combien : la fourchette de planification

Réglage	De base	Élevé	Tension
Paramètres (vitesse · frottement · automatisation physique · décalage législatif · part du plancher)	1,0× · 6 mois · aucune · 0 an · 5 %	1,25× · 9 mois · +100 k/an · 1 an · 8 %	1,6× · 14 mois · +250 k/an · 2 ans · 12 %
Travailleurs déplacés, année 5 / année 10	1,24 M / 3,74 M	1,80 M / 5,43 M	2,61 M / 7,86 M
Besoin du programme, dix ans	189 G$	341 G$	660 G$
Revenus du prélèvement, dix ans	304 G$	402 G$	572 G$
Déficit maximal · prêt-relais de 65 G$	0 $ · non nécessaire	7 G$ · oui	110 G$ · insuffisant

À titre indicatif; les scénarios ne sont pas des probabilités. Calculé selon la méthode par cohorte du pilier 1, le pilier 3 sur le gain de l'année précédente, le prélèvement débutant à l'année 1, et l'hypothèse provisoire que 35 % des payeurs du pilier 1 doivent aussi payer le pilier 2. Le décalage législatif est le seul paramètre que le gouvernement maîtrise entièrement.

3. Comment financer : quatre prélèvements

Pilier	Total sur dix ans (de travail)	Mode de calcul
1. Prélèvement sur le déplacement	~159 G$	Chaque cohorte déplacée paie une fraction de son salaire (40 % / 30 % / 20 % du salaire de base) pendant trois ans, puis cesse
2. Dividende de productivité	~128 G$, moins le crédit	60 % / 45 % / 35 % des gains vérifiés attribuables à l'IA. La moitié du paiement d'une entreprise au pilier 1 est déduite de sa propre facture du pilier 2, jusqu'à concurrence de cette facture
3. Prélèvement indicatif sur les profits	~23 G$	Sur dix ans, 18 % calculé sur le gain de l'année précédente lorsque le Comité ne peut établir l'attribution
4. Prélèvement sur l'accès des fournisseurs	~22 G$	Sur sept ans, 15 % des revenus canadiens des fournisseurs d'IA, à partir d'une base de 12 G$ à l'année 1 (base en révision)
Assiette des prélèvements	**253 à 332 G$**	Le chiffre le plus bas s'applique si chaque payeur du pilier 1 doit aussi payer le pilier 2

Résilience. Les piliers 1, 3 et 4 donnent à eux seuls environ **204 G$**, ce qui couvre encore le besoin de base de 189 G$, avant le seuil de revenus et les crédits. **Le pilier 2 est le plus incertain :** les études récentes montrent de faibles gains de productivité, pas encore visibles dans les données agrégées; ses 128 G$ illustrent ce que rapporteraient des gains vérifiés, sans constituer une prévision. Le pilier 4 est le plus exposé aux représailles commerciales et exige un avis juridique en droit commercial avant son dépôt. Les prélèvements visent les entreprises dont les revenus canadiens dépassent 500 M$; la requalification précoce donne droit à des crédits sous forme de bons (non encore modélisés). Un fonds législatif distinct, protégé (« ring-fenced »), doté d'un conseil indépendant; les taux sont révisés en fonction du déplacement réel à partir de l'année 5. Le **prêt-relais fédéral de 65 G$** est une mesure d'urgence en dehors du chiffre principal, non utilisée dans le scénario de base et remboursée à même les excédents du prélèvement.

4. Pour qui : trois étapes pour chaque travailleur déplacé et vérifié

Étape	Ce que reçoit le travailleur
1. Revenu (mois 1 à 12, jusqu'à 18)	Revenu inconditionnel d'environ 42 000 $ par année, soit 70 % du revenu médian des ménages, pendant au plus 12 mois (18 avec inscription aux services). Durée moyenne d'environ 6 mois dans le scénario de base.
2. Services (mois 6 à 30)	Requalification gratuite, services de garde d'enfants et de soins aux aînés, soutien en santé mentale, subventions technologiques, prime d'activité mensuelle d'environ 500 $.
3A. Réintégration (mois 18 à 60+)	Subvention salariale aux employeurs (40 % pendant 12 mois), compléments de démarrage d'entreprise, prime de 5 000 $ à la fin du parcours.
3B. Revenu plancher (permanent)	33 000 à 36 000 $ par année pour les travailleurs dont la profession n'existe plus; révisé chaque année, indexé sur l'IPC. Environ 21,6 G$ sur dix ans dans le scénario de base, déjà compris dans les 189 G$.

Les montants et durées des paiements sont des paramètres de conception, et non des statistiques sourcées. Les fournisseurs de requalification doivent placer 70 % de leurs diplômés en moins de six mois, sous peine de perdre leur agrément. Volets complémentaires : Programme national de requalification, Laboratoire de compétences futures (10 à 15 centres universitaires, système d'alerte précoce), Santé mentale et sens de la vie, Accélération de l'entrepreneuriat, et un volet d'emplois réservés aux humains encore à l'étape de l'ébauche.

5. Pourquoi pas : les objections les plus fortes, brièvement réfutées

- **« Les pertes d'emplois causées par l'IA ne peuvent être prouvées; le plus important prélèvement ne peut donc être appliqué. »** La vérification est le problème le plus difficile. Le Comité vérifie chaque cas; la demande 1 ci-dessous vise la déclaration par les employeurs; le pilier 3 couvre les cas où l'attribution ne peut être établie. Les chiffres du pilier 1 supposent une déclaration complète.
- **« Les entreprises délocaliseront. »** Le prélèvement vise les entreprises dont les revenus canadiens dépassent 500 M$ et dont les profits dépendent du marché canadien; seul le pilier 4 est calculé sur les revenus.
- **« Un prélèvement sur les fournisseurs entraînera des représailles, comme la taxe sur les services numériques. »** C'est le plus grand risque externe, limité à un seul pilier. Les piliers 1 à 3 fournissent environ 231 à 310 G$ (91 % à 93 % de l'assiette); le scénario de base fonctionne donc sans le pilier 4.
- **« L'assiette est surestimée. »** Il est vrai que les 304 G$ sont un chiffre brut : il ne tient pas encore compte du seuil, des crédits ni des travailleurs de petites entreprises ou du secteur public. Le chiffrage du DPB permettra de la mesurer.
- **« Un revenu de base réduira l'incitation à travailler. »** Le soutien est une échelle : inconditionnel pendant 12 mois au plus, puis lié à l'activité; la réintégration rapporte plus que de rester sous soutien. Le précédent canadien, l'expérience Mincome de Dauphin, a réduit le travail dans une certaine mesure : à Winnipeg, les heures ont baissé d'environ 1 % chez les hommes, 3 % chez les femmes mariées et 4 % chez les femmes non mariées (Hum et Simpson), et à Dauphin la participation au marché du travail a reculé de 11,3 points de pourcentage par rapport au groupe témoin, surtout chez les ménages jeunes et monoparentaux, sans effondrement du marché du travail formel (Calnitsky et Latner). Mincome était une expérience, et notre revenu inconditionnel est limité à 12 mois. Chiffres à confirmer dans les articles complets.
- **« Le rapport sur l'emploi montre une reprise. »** Le gain de 18 000 emplois de juin provenait entièrement de l'hébergement et de la restauration; septembre a perdu 68 000 emplois. Une partie des pertes dans l'enseignement et le secteur public découle de politiques.

6. Ce que disent les leaders et les données

Bill Gates (août 2026) : « Even under the best circumstances, the transition to this new AI era will be one of the most turbulent times in human history » (citation originale en anglais, vérifiée par rapport à des reproductions de l'essai dans la presse; la page de Gates Notes n'a pas été ouverte directement). Jamie Dimon (Davos, janvier 2026) : « I have a plan to retrain people, relocate people, income-assist people » (citation originale en anglais; Fortune). Selon les scénarios d'Anthropic de septembre 2026, le capital capte de 74 % à près de 100 % du gain de PIB, tandis que le revenu du travail reste près de 20 billions de dollars. Chaque entrée de la page complète est marquée comme citation directe ou paraphrase; le dossier de vérification est disponible sur demande.

Nos demandes au gouvernement

1. **Obliger les employeurs à déclarer les cessations d'emploi attribuées à l'IA.** Les grands employeurs déclareraient lorsqu'ils congédient un employé, ou suppriment un poste, parce que l'IA a absorbé le travail, par exemple au moyen d'un code de motif sur le relevé d'emploi, vérifié par le Comité. *Proposé, pas encore discuté avec EDSC.*
2. **Bâtir un moyen de mesurer le déplacement silencieux.** Charger Statistique Canada et EDSC de déclarer les postes vacants fermés plutôt que pourvus, par profession, et de transformer l'analyse de l'embauche du 28 octobre 2026 en une publication régulière par profession et par âge. *Proposé, pas encore discuté avec Statistique Canada.*
3. **Publier des données plus claires sur qui occupe les emplois exposés.** L'emploi par profession détaillée, avec l'exposition à l'IA, selon le sexe, le statut d'immigrant et l'identité autochtone, selon un calendrier régulier. *Proposé, pas encore discuté avec Statistique Canada.*

Prochaine étape demandée : le chiffrage des chiffres de travail par le DPB, y compris le niveau de paiement de l'étape 1, le traitement de l'année complète précédente, le seuil de 500 M$ et les crédits, et la base du pilier 4.

Initiative ESGAI · Michael Heise, fondateur · michael@aitransitionworkforce.com · aitransitionworkforce.com

Version de travail, novembre 2026. Sources : Statistique Canada (EPA de sept. 2026; Mehdi et Frenette, janv. et oct. 2026), Banque du Canada, Économie TD (14 janv. 2026), BLS des États-Unis, Anthropic Institute Working Paper 2026-02. Page complète avec sources et état de vérification de chaque élément : aitransitionworkforce.com. Les chiffres sont des estimations de travail, non encore chiffrées par le directeur parlementaire du budget.